

# Assemblée générale

Ligue Sport Adapté Grand Est

19 juin 2020, par visioconférence

---



## Sommaire

Ordre du jour

- I Mot d'accueil et rapport moral du président
- II Rapport moral de la vice-présidente, zone Lorraine
- III Rapport moral du vice-président, zone Alsace
- IV Rapport d'activité 2018-2019
- V Rapport financier
- VI Divers

## Ordre du jour communiqué

Mot d'accueil du président ;  
Rapports moraux 2019 ;  
Rapport d'activité 2018/2019 ;  
Examen des rapports et comptes annuels pour l'exercice 2019 ;  
Stratégie, programme et projets pour l'exercice en cours ;  
Nomination des deux vérificateurs aux comptes pour la prochaine AG ordinaire ;  
Questions diverses ;  
Vote des résolutions le samedi 20 juin 2020 de 12h à 19h.

La réunion débute à 18h15 et prend fin à 19h30

### I. Mot d'accueil et rapport moral de Marc Truffaut, président de la Ligue SAGE

Marc Truffaut insiste sur la nécessité de concentrer les efforts de la Ligue SAGE sur la reprise qui s'annonce. Il appuie notamment sur la notion de plaisir, en particulier en ces temps inhabituels où certains acteurs du sport adapté créent des choses insolites pour permettre de conserver le lien.

Jennifer Meyer a en quelque sorte pris le leadership de la Ligue au niveau territorial, en favorisant la proximité avec les anciens territoires. L'équipe technique régionale a également été renforcée. Les Comités départementaux (CD) ont, en ce sens, joué un rôle fondamental.

### II. Rapport moral de Colette Feron-Grenouilleau, vice-présidente de la Ligue SAGE, Zone Lorraine

Colette Feron-Grenouilleau est heureuse de la cohabitation qui se dessine entre les zones. Une cohabitation certes non choisie, et imposée. Cependant, les décisions ont été prises de manière collégiale par les élus.

Elle émet également le souhait d'évoluer vers un développement plus important des CD et souhaite renforcer le rôle de ces derniers pour faire ce qui a été imposé. « *La mise en place des zones correspond à une transition, et nous n'avons pas le choix de faire une seule et même entité en restant proches de nos associations quand même.* »

### III. Rapport moral de Jérémie Drapeau, vice-président de la Ligue SAGE, Zone Alsace

Jérémie Drapeau évoque des choses à respecter absolument en étant regroupés. Le plus important est de travailler avec Elodie Hars, Antoine Mion et Jennifer Meyer afin d'approfondir les relations. Cela rajoute de la complexité mais les sportifs ne doivent pas être lésés. Cependant, le travail à trois peut s'avérer « *chouette* », notamment au niveau de la coordination, à mettre en avant. Il faudra confirmer, coordonner et uniformiser ce regroupement, qui n'est pas une raison pour perdre de vue le travail effectué jusqu'à présent. Il faut respecter ce regroupement, prendre la balle au bond.

Jérémie Drapeau aborde également le CDSA67, qui prévoit d'engager un nouveau salarié dans la perspective de trouver d'autres forces.

#### ⇒ Intervention de Marc Truffaut

L'autonomie de la Ligue est pour le moment restreinte.

- Pour exemple, la Ligue achète un véhicule qui est mis à disposition des zones
- L'objectif au niveau de la gestion salariale est de centraliser au maximum
- La gestion des comptes est encore en cours
- Il est important de permettre plus de réunions et de rencontres.

Les financeurs n'interpellent que la Ligue SAGE, et il convient d'être vigilant afin de respecter les niveaux administratifs et financiers.

L'EPSF a dorénavant remplacé le CNDS, mais gère les mêmes projets.

Marc Truffaut insiste également sur le fait que « *nous sommes une petite Ligue, avec de grandes distances à parcourir, mais très peu de licenciés.* » La coordination entre les Comités départementaux pour le développement de la Ligue elle-même est importante.

La Ligue a également enfin trouvé **un médecin**, ce qui est plutôt rassurant pour la sécurité des pratiquants. Il s'agit d'un médecin à la retraite qui possède un Diplôme Universitaire (DU) Autisme et qui est également instructeur Handisub (plongée pour les personnes en situation de handicap).

### IV. Rapport d'activité 2018-2019

L'année écoulée, la part des licences découverte a gonflé. Un défi Nature a notamment été proposé à Gerardmer.

Les rencontres Loisir rencontrent donc un beau succès et la Ligue en propose une belle offre, en augmentation constante. La plus grande part de développement revient au Bas-Rhin et Haut-Rhin, la Marne et la Meurthe-et-Moselle.

## Sport Santé

Il est nécessaire de partir des associations pour créer quelque chose de concret. Il est donc primordial d'accompagner chaque établissement dans ses projets.

## Formations

Il faut mobiliser les bénévoles, mener des actions de sensibilisation auprès des étudiants, des élèves. La Foire de Châlon est un bel exemple à suivre dans ce domaine.

Le PERF se développe afin de pouvoir suivre les meilleurs régionaux. L'accompagnement des sportifs se fait de plus en plus adapté et se construit de mieux en mieux. Des demandes de subvention sont encore en cours.

En ce qui concerne les séjours de fin d'année, rien n'est joué, standby complet.

Un compte Facebook a été lancé et le nouveau site internet est en cours de construction, de belles perspectives dans la communication en somme.

⇒ Interventions de Gilles Braun et Suzanne Muller :

Gilles Braun indique que les fédérations devraient reconnaître les formations Sport Santé portées par les CROS dont le CROS Grand Est.

Suzanne Muller (CDSA 67), appuie sur le fait qu'il ne faut pas mélanger Sport Santé et sport sur ordonnance. « *Il faut avoir du lien entre ces deux pratiques.* »

Les deux départements alsaciens vont sans doute fusionner pour former un Comité européen Alsace. Il en découlera très certainement une refonte des CDSA 67 et 68 et un poste mutualisé entre ces deux zones.

⇒ Intervention de Marc Truffaut :

Il y a très peu de demandes au niveau des Projets sportifs fédéraux (PSF) du Grand Est. La semaine prochaine devrait avoir lieu la commission d'attribution.

Les mesures actuelles sont la prolongation de la validité de la licence des séjours ou activités d'été. Un fond de soutien de 200 000 euros va être alloué pour aider les clubs, les CD et les Ligues à supporter les surcoûts liés au COVID. Il devrait permettre d'aider les organisateurs de manifestations à répondre présent et accompagner au mieux.

L'objectif du PSF est de donner moins d'argent aux Ligues et CD mais plus aux clubs. Cependant, il ne peut financer les actions que si elles s'inscrivent dans le plan de développement. Les moyens sont donc ciblés sur les actions menées ensemble et construits ensemble.

La Ligue doit également faire face à de nouvelles contraintes de l'ARS pour les séjours. La meilleure chose à effectuer est de ne pas hésiter à formuler des demandes d'aide, sachant que la participation aux activités d'été est de 52 euros par participant.

« *Le COVID aura au moins permis de se réorganiser* », finit-il par conclure.

⇒ Intervention de Jérémie Drapeau :

Les dénominations ont également changé, ceux des commissions basket ou badminton par exemple, devenue la Commission Para Badminton adapté. Il n'existe plus vraiment de délégations par public mais plutôt par discipline. Conséquence : « *la Fédération va demander des disciplines et nous aurons la discipline pour laquelle nous pourrions exercer la délégation.* »

En 2021, il va falloir effectuer le choix des disciplines que nous souhaitons conserver, sachant qu'il y a 30 disciplines au total. Il en existe des très pratiquées mais non structurées, mais également des peu pratiquées avec peu de moyens pour les structurer.

## V. Rapport financier

Présenté par Rachel Naget, trésorière de la Ligue SAGE.

## VI. Divers

En 2021, les aides pour les ESQ vont baisser. La CNSA a décidé de ne plus accorder les emplois sportifs. L'idée est d'évaluer le résultat du PSF pour estimer si le budget de la Ligue peut être réévalué à la hausse ou non.

Jérémie Drapeau aborde la quote-part, qui mériterait peut-être de faire l'objet d'une augmentation. La question des trois salariés pour un territoire aussi vaste se pose également. Afin de rentrer dans les cases du PSF, il va selon lui falloir un petit renfort supplémentaire et un supplément de coordination entre les salariés.

Approuvé en AG  
du 20 mars 2021



Jérémie DRAPEAU  
Secrétaire Général



Marc TRUFFAUT  
Président